

**Le mouvement Artisans du Monde au miroir du
commerce équitable Nord-Nord : entre élargissement et
renouvellement du projet et des pratiques**

Ronan Le Velly

► **To cite this version:**

Ronan Le Velly. Le mouvement Artisans du Monde au miroir du commerce équitable Nord-Nord : entre élargissement et renouvellement du projet et des pratiques. *Ethique & Economique*, 2011, 8 (2), pp.152-166. halshs-00630235

HAL Id: halshs-00630235

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00630235>

Submitted on 7 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Proposition d'article pour la revue Ethique et économique

Le mouvement Artisans du Monde au miroir du commerce équitable Nord-Nord : entre élargissement et renouvellement du projet et des pratiques

Ronan Le Velly

Montpellier SupAgro

UMR Innovation

2 Place Viala. 34060 Montpellier cedex 01. France

tel : 04 99 61 31 92. fax : 04 67 54 58 43.

levelly@supagro.inra.fr

42 449 signes

Version 2, 16 décembre 2010

Le mouvement Artisans du Monde au miroir du commerce équitable Nord-Nord : entre élargissement et renouvellement du projet et des pratiques

Ronan Le Velly^{*}, UMR Innovation, Montpellier SupAgro

RESUME

L'article décrit comment l'idée d'un commerce équitable Nord-Nord est envisagée dans le plus important réseau spécialisé français de commerce équitable, Artisans du Monde. Il montre que la promotion d'un commerce équitable avec des producteurs locaux est souvent pensée comme une extension naturelle du projet du mouvement, mais que cet objectif génère aussi parmi les militants d'Artisans du Monde des interrogations quant aux différences de situations socio-économiques entre les producteurs des pays du Sud et les producteurs locaux et quant à la nature de l'équité qu'ils souhaitent défendre. Ensuite, il explique que les circuits de commerce équitable d'Artisans du Monde et les circuits courts qui inspirent l'idée d'un commerce équitable local sont organisés de façons très différentes, en particulier parce que les premiers sont très intermédiés alors que les seconds établissent des relations directes entre producteurs et consommateurs.

Mots clés : circuits courts, commerce équitable local, consommation durable, justice, mouvements sociaux

ABSTRACT

The author describes how the idea of a North-North fair trade is envisaged in the most important French fair trade network, Artisans du Monde. He shows that the promotion of fair trade with local producers is frequently thought as a natural extension of the previous

^{*} Cette recherche a été menée dans le cadre du programme ANR *Agriculture et développement durable*, projet *Collectifs de consommateurs et consommation durable* coordonné par Sophie Dubuisson-Quellier.

objectives of the movement, but also generates questionings among Artisans du Monde activists about the differences of socio-economic situations that exist between the local producers and the Southern countries' producers and about the nature of the equity they want to defend. Then, he explains that the Artisans du Monde's fair trade supply chains and the short supply chains that inspire the idea of a local fair trade are organised in very different ways, especially because the first ones are highly intermediated when the second ones establish direct relations between producers and consumers. In that perspective, the setting up of a local fair trade in the Artisans du Monde network can be seen as an opportunity for its activists to leave a regime of delegation and reinvest the concrete questions posed by the construction of the fair trade relationships.

Key words : justice, local fair trade, short supply chains, sustainable consumption, social movements

JEL CLASSIFICATION

A14, D63, L31, Q01, Q13

INTRODUCTION

Jusqu'à récemment, la Fédération Artisans du Monde s'était toujours définie à travers un projet exclusivement tourné vers les groupements de producteurs des pays du Sud.¹ Pourtant, en deux assemblées générales, le mouvement a profondément revu sa position. En 2004, le conseil d'administration de la Fédération a engagé un vaste processus de consultation de ses militants visant à rédiger le *Projet associatif d'Artisans du Monde*. La rédaction de ce projet intervenait dans un contexte de crise, principalement en raison de profonds désaccords concernant la stratégie commerciale de la centrale d'importation du réseau, Solidar'Monde. A l'époque, la Fédération Artisans du Monde ne possédait que 24 % du capital de sa centrale d'importation et la majorité était détenue par le Comité Catholique Contre la Faim et pour le

¹ En 2010, la Fédération Artisans du Monde regroupait 160 groupes locaux. Ces groupes sont composés en moyenne d'une trentaine de bénévoles auxquels s'adjoint fréquemment un salarié à temps plein ou à temps partiel. Leur principale activité est la tenue de points de vente, de magasins la plupart du temps, où sont proposés des produits alimentaires et d'artisanat issus du commerce équitable. Ils mènent également des actions d'éducation et de plaidoyer, en s'appuyant sur les outils développés par la Fédération.

Développement (CCFD). Ce dernier envisageait d'introduire quelques produits de la gamme de Solidar'Monde en grandes surfaces, mais cette proposition était catégoriquement refusée par les administrateurs de la Fédération. La consultation menant à la rédaction du *Projet associatif* devait alors permettre de faire le point sur l'identité du mouvement et de trancher sur la question de la vente en grande distribution. Elle a débouché sur un vote, lors de l'assemblée générale de 2005, par lequel les représentants des groupes Artisans du Monde se sont prononcés pour un refus strict de ce mode de commercialisation et pour un rachat des actions de Solidar'Monde détenues par le CCFD. A cette occasion, de nouvelles thématiques ont également été introduites. Les documents préparatoires à la rédaction du *Projet associatif* ont ainsi posé l'éventualité que la Fédération inscrive à son agenda la promotion d'un commerce équitable avec des producteurs du Nord. Cette question était clairement secondaire en comparaison des enjeux précédents, mais elle a débouché sur le vote à la quasi-unanimité d'une motion « Pour la promotion d'un commerce local équitable et solidaire au Nord, facteur de développement local ». Lors de l'assemblée générale suivante, en 2006, ce vote a été confirmé par celui d'une section du *Plan d'activité associatif* prévoyant la possibilité pour les boutiques de vendre des produits locaux à concurrence de 10 % de leur chiffre d'affaires. En outre, un salarié a été embauché par la Fédération pour accompagner les groupes Artisans du Monde dans leurs démarches et leurs réflexions.

En deux ans, le thème du commerce équitable Nord-Nord a été introduit et inclus dans les textes de référence du mouvement. Cette orientation n'était pourtant pas évidente. La question d'un commerce équitable Nord-Nord avait ainsi déjà été posée, notamment lors des assemblées générales de la Fédération de 1988 et 1995. A ces deux occasions, aucune suite favorable n'avait été donnée. Une telle orientation, avait-il été avancé, n'était pas prioritaire et menaçait de détourner Artisans du Monde de sa mission première de soutien au développement des producteurs du Tiers-Monde. De même, en 2010, cinq ans après le vote du *Projet associatif*, la Fédération a fait le constat que peu d'actions étaient menées dans le réseau pour promouvoir un commerce équitable Nord-Nord. Seuls quelques groupes locaux d'Artisans du Monde avaient développé des relations de partenariat structurées avec des producteurs de leur région, allant au-delà de la revente ponctuelle d'un ou deux produits ou la participation à des événements communs et, à l'intérieur des groupes, la thématique du commerce équitable Nord-Nord semblait faire l'objet de peu d'appropriation et n'être portée que par un petit nombre de militants.

Cet article vise à mieux comprendre d'une part les logiques qui ont présidé à l'inscription du commerce équitable Nord-Nord à l'agenda du mouvement Artisans du Monde et d'autre part les raisons pour lesquelles cette orientation pose question. Pour cela, nous nous appuyons sur une enquête de terrain qui a consisté en (i) une lecture des documents publics ou internes qui ont été publiés sur ces questions dans le mouvement Artisans du Monde depuis la création de la Fédération en 1981, (ii) la participation à une dizaine de réunions organisées entre 2006 et 2010 à des échelles locales, régionales ou nationales (assemblées générales de la Fédération, Groupe de travail national...), (iii) l'observation des pratiques de 6 groupes (Saint-Brieuc, Nantes, Rennes, Saint-Nazaire, Voiron et Grenoble) et (iv) la conduite de 9 entretiens semi-directifs auprès de salariés et de bénévoles de ces 6 groupes. La poursuite d'échanges continus avec le salarié de la Fédération Artisans du Monde en charge de la question du commerce équitable Nord-Nord a également constitué une source très riche d'informations et a inspiré nombre d'idées développées dans cet article.

Nous allons présenter les résultats de cette enquête en deux temps. La première partie sera consacrée à la nature du projet défendu par les militants d'Artisans du Monde (à quelle injustice il répond et quelle équité il promeut) et la seconde aux conditions concrètes d'établissement des relations aux producteurs. Sur ces deux points, il apparaîtra que le lien entre les deux formes de commerce équitable, Nord-Nord et Nord-Sud, est facile à concevoir, mais que ce lien est fragile et bute sur le sentiment qu'elles renvoient à des réalités trop différentes pour totalement penser leur convergence. Nous constaterons alors combien pour le mouvement Artisans du Monde la confrontation au commerce équitable Nord-Nord peut être source d'interrogations sur ses valeurs et ses pratiques.

1. QUEL CADRE D'INJUSTICE ET QUELLE EQUITE POUR LES PROJETS DE COMMERCE EQUITABLE, NORD-SUD ET NORD-NORD ?

Dans cette première partie, nous allons observer les actions et les discours des militants d'Artisans du Monde et décrire les cadres interprétatifs auxquels ils se réfèrent lorsqu'ils envisagent la promotion d'un commerce équitable Nord-Nord. Cette approche, inspirée de travaux de sociologie des mouvements sociaux (Benford et Snow, 2000), a parfois été critiquée, en ce qu'elle tend à supposer une homogénéité des cadres interprétatifs des membres d'une organisation donnée (Mathieu, 2002). Effectivement, dans le cas d'Artisans du Monde comme dans d'autres, il n'est pas nécessaire de postuler une telle homogénéité et des « conflits de cadrage » entre militants sont parfaitement observables. Selon nous, il

demeure néanmoins possible de décrire d'une façon générale la façon dont les militants du mouvement Artisans du Monde appréhendent la question du commerce équitable Nord-Nord. Dans ce compte-rendu, nous allons montrer que si ces derniers pensent des convergences entre les injustices dont sont victimes les « petits producteurs » du Nord et du Sud, ils pensent aussi que leurs situations socioéconomiques sont trop différentes pour pouvoir les mettre en équivalence (1.1.). Les projets de commerce équitable Nord-Sud et Nord-Nord apparaissent alors comme relevant de deux conceptions plus ou moins égalitaires de l'équité (1.2.)

1.1. Un cadre d'injustice réellement commun aux « petits producteurs » du Nord et du Sud ?

L'inscription du commerce équitable Nord-Nord à l'agenda de la Fédération Artisans du Monde peut être décrite comme un élargissement du « cadre d'injustice » du mouvement, impliquant d'une part de penser que les injustices dont sont victimes les producteurs marginalisés des pays du Sud sont également observables au Nord, et d'autre part d'identifier des causalités et responsabilités communes à ces deux situations (Gamson, 1995). Dans le mouvement Artisans du Monde, cet élargissement de cadre s'exprime la plupart du temps dans un registre de dénonciation des logiques de profit et des acteurs qui les incarnent. Cela était manifeste dans les arguments de trois groupes Artisans du Monde répondant à la consultation initiée par la Fédération au moment de la rédaction du *Projet associatif*. Les producteurs du Nord et du Sud y sont décrits comme subissant des injustices communes, dues aux mêmes excès de la mondialisation libérale :

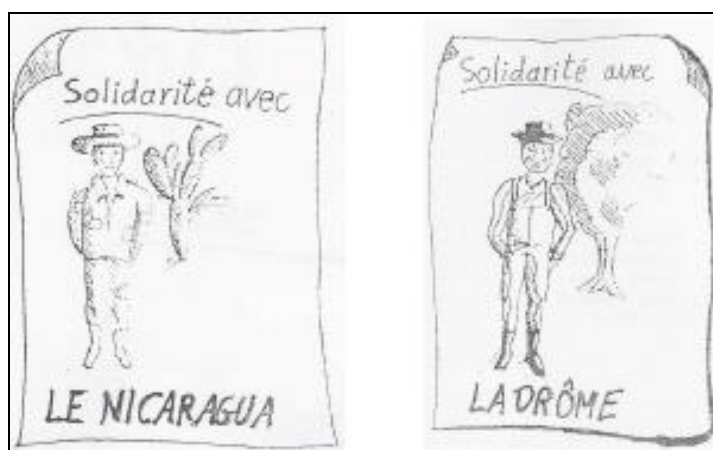
« Tout homme est un homme, qu'il soit du Nord comme du Sud. La mondialisation ne doit pas être d'abord celle des capitaux mais la dignité des êtres humains en tous points du globe. » « Comment en effet dissocier les conditions économiques des pays du Sud et celles du Nord tant elles sont liées ? Exploitation au Sud, délocalisations au Nord sont bien issues des mêmes recherches de profits au mépris de toute considération humaine. » « Le Nord a aussi son "Sud" et les solidarités sont indivisibles. (...) Les déséquilibres Nord-Nord et Nord-Sud relèvent de la même logique ultra-libérale. » (Artisans du Monde Arras, Metz et Tourcoing, janvier 2005)

Ces extraits témoignent également d'une seconde raison de penser l'extension du projet d'Artisans du Monde aux relations Nord-Nord. Il y est ainsi exprimé l'idée que la solidarité envers les « petits producteurs » ne doit pas avoir de frontières. Lors d'un entretien, une bénévole d'Artisans du Monde Nantes nous relatait ainsi le discours qu'elle tient aux autres

bénévoles de la boutique pour les convaincre de vendre des produits d'agriculteurs locaux : « Ce sont aussi des artisans du monde. Ils habitent le Pays de Retz, mais ce sont des artisans du monde. Ce sont des petits producteurs qui ont aussi du mal, qui sont aussi face à la loi du marché » (Bénévole Artisans du Monde Nantes, entretien, mai 2006). Lorsque nous la questionnions alors sur l'usage du terme de « petits producteurs », elle nous répondait que les situations du Nord et du Sud n'étaient pas totalement comparables, mais que les agriculteurs locaux qu'elle connaissait méritaient eux-aussi cette qualification. Le terme de « petits » ne visait alors pas à désigner une situation de précarité, mais à souligner les valeurs d'économie morale que défend Artisans du Monde.

« Ca reste des petits producteurs qui n'ont pas de grandes ambitions. Eux, ce qu'ils veulent c'est faire vivre leur famille, avoir un revenu décent, (...) vivre de leurs produits, pas forcément gagner de l'argent pour spéculer ailleurs. Non, ce n'est pas du tout leur but. Moi j'aime bien l'idée de penser que Fredo et Laetitia sont des "artisans du monde". Bon, évidemment Fredo a une voiture, ou deux, et sa maison est confortable. J'imagine le producteur du café ou de thé, au fin fond du Mexique ou de Chine, mais bon... Il y a des réalités un peu différentes suivant le milieu culturel et social dans lequel on vit mais, au bout du compte, c'est fondamentalement la même réalité. »
(*ibid.*)

Cette mise en parallèle des « petits producteurs » du Nord et du Sud fait alors parfaitement écho à un couple de vignettes, publiées il y a plus de 20 ans dans le journal interne de la Fédération Artisans du Monde :



(Fédération Artisans du Monde, *Bulletin*, n° 27, avril 1988)

A l'époque, suite au constat que les Magasins du Monde suisses vendaient différents produits européens fabriqués dans un esprit proche de celui défendu par le commerce équitable, la

question de la vente de produits locaux dans le réseau Artisans du Monde avait déjà été posée. Lors de l'assemblée générale de la Fédération de 1988, le raisonnement avancé était qu'il ne fallait « pas couper le monde en deux (le Nord et le Sud), mais au contraire montrer que tout est lié, qu'il y a une interdépendance entre nos pays et les pays en voie de développement, et mettre l'accent sur la solidarité dans toute relation économique » (Fédération Artisans du Monde, *Compte-rendu de l'assemblée générale du 22-23 octobre 1988*). Le cas d'un jus de pomme ardéchois, provenant d'un « petit agriculteur » proche du mouvement, avait même été mis en avant comme exemple de produit que le réseau pourrait promouvoir. Pour autant, cette orientation ne s'était pas imposée. A la lecture des archives, il semble que trois arguments contraires aient été avancés et aient dissuadé le mouvement de s'engager dans cette voie : le risque de confusions avec les réseaux de l'agriculture biologique, le manque de compétences des militants dans le domaine et la crainte que les missions premières d'Artisans du Monde soient négligées. « A trop faire du commerce, on oublierait le Tiers-Monde » (*ibid*) peut-on par exemple lire dans les archives.

L'idée que les producteurs des pays du Nord et du Sud connaissent des formes comparables de marginalité, que l'on trouve régulièrement exprimée dans les documents et les discours des militants de Minga ou de Breizh Ha Reizh (Robert-Demontrond et Joyeau, 2007), est peu observable dans le mouvement Artisans du Monde. Nous l'avons parfois entendue lors de notre enquête, mais elle était alors plutôt énoncée par des acteurs extérieurs au mouvement.² Beaucoup de militants d'Artisans du Monde nous ont même clairement exprimé qu'il était important de ne pas mettre les situations économiques des uns et des autres sur le même plan. Nous pouvons citer deux bénévoles, pourtant eux-mêmes impliqués dans le développement de relations avec les agriculteurs de leurs régions, le premier sous la forme de la participation à l'ouverture d'un magasin fermier où sont vendus conjointement des produits locaux et du commerce équitable, le second par l'implantation de produits locaux dans la boutique de son groupe. Dans les deux cas, c'est l'usage même du terme de « commerce équitable » pour parler des relations locales qui est remis en question, en raison de la nature très différente des réalités socio-économiques du Nord et du Sud.³

² Par exemple, lors d'une journée d'échanges organisée par la Fédération en novembre 2007, Geneviève Savigny, secrétaire nationale de la Confédération paysanne, soulignait que 40 % des agriculteurs français gagnent moins de 1000 euros par mois.

³ Les documents publiés par la Fédération Artisans du Monde ne mobilisent d'ailleurs pas les

« Je crois qu'il faut vraiment se méfier du terme équitable, parce que même si on utilise le même terme au Nord et au Sud, il n'y a pas les mêmes choses derrière.... Le producteur du sud n'est pas dans les mêmes conditions. *On entend quand même des chiffres sur le nombre de RMistes dans le monde agricole, c'est une réalité.* Oui bien sûr. Ils sont RMistes, ils touchent quelque chose quand même. Au sud ils touchent quoi ? Non c'est sans comparaison. » (Bénévole Artisans du Monde Voiron, entretien, mars 2007)

« La définition de l'équitable, c'est quand même quelque chose de précis. (...) En France, tu as quand même le droit de te syndiquer. Si ton patron te met à la porte, tu as des recours. Le salaire minimum garanti quand même est là. Les écoles sont gratuites. On a tout ça. Et quand on parle du commerce équitable, on parle du droit à la santé pour tous, de l'école pour tous. » (Bénévole Artisans du Monde Saint-Nazaire, entretien, décembre 2006)

Ce sentiment nous semble être une des raisons importantes de l'appropriation incomplète du projet de commerce équitable Nord-Nord dans le mouvement Artisans du Monde. Ainsi, même si les militants perçoivent généralement avec sympathie les démarches de circuits courts alimentaires de type AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, Cf. Dubuisson-Quellier et Lamine, 2008), même s'ils participent volontiers à des manifestations organisées par des acteurs du monde rural dont ils se sentent idéologiquement proches (comme la Confédération paysanne), la grande majorité d'entre eux ressent que travailler pour les producteurs locaux n'est pas tout à fait du ressort du mouvement Artisans du Monde. Leur priorité va aux organisations de producteurs des pays du Sud, c'est pour cela qu'ils se sont engagés. Ces militants seront alors d'accord que le magasin revende quelques produits d'un agriculteur ou d'un artisan local ou soit un lieu de dépôt pour une AMAP. Mais, de façon symptomatique, ils l'accepteront d'autant mieux que ces nouvelles activités ne

termes de « commerce équitable Nord-Nord », mais utilisent des expressions plus complexes comme « commerce local équitable et solidaire au Nord » (*Projet associatif*). Par souci de simplicité, nous avons cependant fait le choix d'utiliser dans notre compte-rendu l'expression de « commerce équitable Nord-Nord ». Les termes de « commerce équitable Nord-Sud » sont en revanche fréquemment utilisés dans le mouvement, à l'écrit comme à l'oral, et nous les avons repris comme tels, bien qu'en toute logique il eut peut-être mieux valu parler d'un commerce équitable « Sud-Nord ».

perturbent pas leurs autres tâches. Nous avons ainsi souvent entendu que des groupes avaient arrêté de telles collaborations aux premières tracasseries d'ordre pratique (comptables, logistiques) ou lorsque le bénévole qui s'en était jusqu'alors chargé quittait le groupe ou ne souhaitait plus s'en occuper.

1.2. Deux conceptions différentes de l'équité dans les projets de commerce équitable Nord-Sud et Nord-Nord

Les interrogations précédentes renvoient à la nature de l'équité défendue dans le mouvement Artisans du Monde. Dans un ouvrage où il décrit les différentes formes de réciprocité à l'œuvre dans les initiatives dites d'« économie solidaire », Laurent Gardin (2006) distingue utilement les réciprocités égalitaires entre pairs (telles qu'elles s'expriment par exemple dans les crèches familiales ou les Systèmes d'Echanges Locaux) et les réciprocités inégalitaires entre groupes hétérogènes (telles qu'elles sont observables dans beaucoup d'entreprises d'insertion, où une forme de don inégal s'instaure en faveur des bénéficiaires). Un enjeu important de l'économie solidaire, explique-t-il, est alors de créer des conditions telles que même lorsqu'il existe une hétérogénéité et une inégalité entre les participants à l'échange, celle-ci n'empêche pas de placer les plus vulnérables en situation de prendre la parole et de ne pas subir une relation asymétrique. Le projet actuel du commerce équitable Nord-Sud s'inscrit pleinement dans cette ambition. Ses promoteurs ont fortement affirmé depuis les années 1990 qu'ils cherchaient à développer des relations de partenariat commercial qui s'écartent des relations de charité qui ont pu caractériser les premiers temps du commerce équitable (Gendron et al., 2008). Cette affirmation s'est d'ailleurs couplée avec l'établissement de relations de plus en plus guidées par des justifications et des impératifs commerciaux (Renard, 2003), induisant notamment d'exiger des produits de bonne qualité et de ne pas payer des prix déconnectés des réalités du marché (Le Velly, 2006).

Pour autant, plusieurs travaux ont souligné la persistance des logiques caritatives dans le commerce équitable (Poncelet, 2005), en particulier au regard de la façon dont la pauvreté des « petits producteurs » est parfois idéalisée par les militants (Lemay, 2007). La distinction que font les militants d'Artisans du Monde entre les deux projets de commerce équitable, Nord-Sud et Nord-Nord, fait écho à ce constat. En tendance, le commerce équitable Nord-Sud demeure le lieu d'expression d'une équité inégalitaire entre groupes hétérogènes, alors que le commerce équitable Nord-Nord pourrait être celui d'une équité égalitaire entre pairs. Le conditionnel s'impose pour la fin de cette dernière phrase, d'une part parce que les relations de commerce équitable Nord-Nord restent encore à construire dans le réseau Artisans du

Monde et qu'elles y prendront sans doute des formes diverses, d'autre part parce qu'une étude menée en dehors du réseau faisait plutôt état de logiques caritatives dans le commerce équitable local (Robert-Demontrond, 2008). Cette idée nous semble cependant intéressante, en particulier dans les cas que nous avons observés où les militants d'Artisans du Monde et les producteurs locaux avec qui ils échangent sont membres d'un même groupe social. C'était par exemple le cas de la militante nantaise précédemment citée, qui vit dans le Pays de Retz avec « Fredo et Laeticia », et partage avec eux différentes activités sociales, notamment culturelles. Le commerce équitable qu'ils cherchent à établir ne vise alors pas à corriger des inégalités mais à payer un prix qui soit juste pour chacun, pas à soutenir des processus de développement au loin mais à maintenir des relations économiques et sociales de proximité qui bénéficient à l'ensemble de la communauté.

De telles formes territoriales de commerce équitable pourraient alors parfaitement incarner l'ensemble des principes de l'économie morale qu'avait identifiée Edward Thompson (1971). Thompson insistait ainsi, à la lecture des travaux qu'avait inspirés son article (Thompson, 1993), sur le fait qu'il avait défini l'économie morale dans son rapport critique à la poursuite du profit commercial, mais aussi dans sa visée communautaire, le profit commercial n'étant pas condamné en soi mais lorsqu'il nuisait à la survie de la communauté. Mike Goodman (2004) a écrit que les circuits du commerce équitable s'inscrivent eux-aussi dans cette logique d'économie morale, dès lors que par la transmission d'informations sur l'histoire des groupements de producteurs, la reprise de leurs témoignages, l'affichage de leurs photos, l'organisation de leur visite, etc., les promoteurs du commerce équitable essaient de générer un sentiment de communauté de destins entre producteurs du Sud et consommateurs du Nord. Pour autant, on peut douter qu'une telle construction symbolique génère la même relation d'équité que celle qui peut exister lorsque producteurs et consommateurs partagent effectivement une appartenance communautaire.

2. QUELLE ORGANISATION DES CIRCUITS DU COMMERCE ÉQUITABLE. NORD-NORD MAIS AUSSI NORD-SUD ?

Dans la première partie nous avons montré que le projet d'un commerce équitable Nord-Nord n'est pas une simple extension du cadre d'injustice initialement mobilisé par les militants d'Artisans du Monde et que ce projet pourrait induire une conception de l'équité différente de celle que les militants envisagent dans la relation Nord-Sud. Dans cette seconde partie, nous allons maintenant déplacer notre regard vers les pratiques commerciales concrètes. Sur ce

point, nous verrons qu'il s'exprime dans le mouvement Artisans du Monde l'idée d'une convergence entre les critères du commerce équitable et ceux qui s'expriment dans les circuits courts alternatifs comme les AMAP, mais que cette idée de convergence ne rend pas pleinement compte des difficultés que rencontrent les groupes qui essaient d'établir des relations avec des producteurs locaux (2.1.). De nouveau, comme dans la première partie, la confrontation au commerce équitable Nord-Nord met alors en lumière et questionne certaines caractéristiques du commerce équitable Nord-Sud pratiqué dans le réseau Artisans du Monde (2.2.).

2.1. Une convergence entre les pratiques du commerce équitable et des circuits courts ?

Dès les premières consultations qui ont amené à la rédaction du *Projet associatif d'Artisans du Monde*, des démarches concrètes ont été identifiées par les administrateurs de la Fédération favorables à l'orientation du mouvement vers le commerce équitable Nord-Nord. Dans les documents distribués aux groupes comme lors des ateliers organisés autour de cette question, les exemples cités portaient généralement sur différentes formes de circuits courts alimentaires, comme les magasins de producteurs, les AMAP ou les associations d'insertion par le maraîchage de type Jardins de Cocagne. On peut souligner les raisons de tels modèles. D'une part, ils faisaient particulièrement sens dans le contexte des débats sur l'identité et la stratégie d'Artisans du Monde, les circuits courts incarnant bien la ligne de refus de la grande distribution portée par les administrateurs de la Fédération. Ensuite, pour ces derniers, l'association entre circuits courts et commerce équitable venait renouveler les ancrages existants d'Artisans du Monde dans les mouvements de l'économie solidaire, de l'agriculture paysanne et de l'altermondialisme (Gateau 2010 ; Lemay, 2007). Enfin, en s'inspirant d'autres travaux (Agrikoliansky, Fillieule et Mayer, 2005), il est également possible de voir dans cette orientation une façon pour la Fédération Artisans du Monde de se positionner dans le champ français du commerce équitable, d'affirmer une différence par rapport à son acteur dominant, Max Havelaar, et de ne pas laisser le monopole de la radicalité aux autres *outsiders*, tels que Minga.

L'affirmation d'une convergence entre les démarches du commerce équitable et des circuits courts s'est avérée d'autant plus aisée que ces deux ensembles s'établissent sur des principes d'organisation apparemment très semblables. Le texte d'une affiche, réalisée par la Fédération et transmise aux groupes locaux, décrit ainsi les « engagements réciproques » associés aux

« partenariats locaux » en utilisant des termes identiques à ceux généralement mobilisés pour décrire les relations entretenues avec les organisations de producteurs des pays du Sud.

« Un prix juste pour les producteurs et les acteurs de la filière. Des produits issus de circuits de proximité, les plus courts possibles. Notre soutien à des structures familiales et durables de production. Le respect de savoir-faire locaux, des conditions de production respectueuses de l'environnement, une agriculture sans OGM. Le respect du droit du travail tout au long de la filière, le soutien à des démarches d'insertion. Information et transparence sur la filière. » (Fédération Artisans du Monde, *Nous agissons aussi en faveur des paysans et des artisans locaux*, novembre 2008)

La liste précédente témoigne bien de la façon dont la convergence entre les critères des circuits courts et du commerce équitable peut facilement être pensée (pour une observation comparable aux Etats-Unis : Brown et Getz, 2008 ; Jaffee et al., 2004). Pour autant, cette confrontation s'avère beaucoup moins évidente dans la pratique. Lors de nos observations, cela est apparu à chaque fois que des discussions ont été organisées au sujet de la formalisation des échanges à établir avec des producteurs locaux. Pour la Fédération, cette formalisation des partenariats est importante, d'une part pour que ceux-ci soient effectivement menés avec des visées de développement et d'autre part pour que le réseau puisse affirmer vers l'extérieur une forme de garantie quant à l'équité des relations. L'application des critères du commerce équitable à des relations locales suggère cependant aux militants beaucoup de questions pour lesquelles ils n'ont généralement pas de réponses. Ces questions concernent d'abord le choix des producteurs avec qui travailler : doivent-ils être en situation de précarité, produire aux conditions de l'agriculture biologique, être organisés collectivement, être porteurs de projets sociaux ? De même, comment s'entendre sur un prix juste et sur les autres termes de la relation commerciale ? Quels mécanismes de garantie ensuite envisager ? Comment enfin inscrire ces questions dans des dynamiques de progrès, sans exclure ceux qui ne seraient pas pour l'instant à même de satisfaire aux exigences ? Nous avons observé à plusieurs reprises des discussions sur ces différents thèmes. Elles ne parvenaient généralement pas à trancher et s'avéraient relativement déstabilisantes pour les militants qui y participaient.

2.2. Des modalités d'organisation des circuits du commerce équitable Nord-Nord qui interrogent le commerce équitable Nord-Sud

Les questionnements précédents sont certainement à mettre en relation avec le fait que beaucoup de militants d'Artisans du Monde connaissent mal le monde agricole. Mais le problème ne s'arrête pas là. Ils sont aussi peu habitués à établir directement des relations de commerce équitable avec des producteurs, y compris des pays du Sud. Sur ce point, Artisans du Monde a connu des évolutions importantes depuis l'ouverture de la première boutique du réseau en 1974. Dans les premiers temps du mouvement, les groupes locaux entretenaient ainsi des relations directes avec des groupements de producteurs d'artisanat, dont ils avaient eu connaissance par des contacts sur place (coopérants, religieux...) et dont ils vendaient les produits dans leurs boutiques. A partir de la fin des années 1980, ces relations ont fait l'objet d'une intermédiation croissante, via Solidar'Monde et les autres importateurs de l'EFTA (European Fair Trade Association), mais aussi par le biais d'autres importateurs comme Andines et plus tard d'entreprises spécialisées comme Idéo (Ballet et Carimentrand, 2010 ; Le Velly, 2006 ; Maldidier 2010). Aujourd'hui, pour l'essentiel, les boutiques Artisans du Monde achètent donc leurs produits à des organisations tierces à qui elles ont délégué la construction des relations commerciales équitables. Cela génère des problèmes de natures diverses, selon que ces organisations tierces sont maîtrisées ou non par la Fédération et font l'objet de mécanismes de garantie plus ou moins sérieux. Mais, dans tous les cas, y compris lorsque les boutiques se tournent vers Solidar'Monde, cette intermédiation a généré un éloignement entre les militants d'Artisans du Monde et les producteurs « partenaires ». Cet éloignement prend plusieurs formes (Maldidier, 2010) et est dommageable à plusieurs égards (Ballet et Carimentrand, 2010). Dans le cas qui nous intéresse, il se caractérise surtout par une réduction des capacités des militants à être actifs dans la construction de l'équité des relations aux producteurs. Ce fait est d'ailleurs connu au sein du mouvement Artisans du Monde. Les bilans annuels ou pluriannuels de la Fédération ont souvent fait mention d'une forme de « confiscation » par Solidar'Monde de la relation aux producteurs, critique à laquelle les dirigeants de Solidar'Monde répondaient (au moins du temps où le CCFD possédait la majorité du capital) que les militants d'Artisans du Monde ne disposaient pas des compétences nécessaires pour se mêler de ces relations (Gallerand, 2009).

Les partenariats locaux qu'il s'agirait de construire méritent alors d'être appréhendés comme étant innovants pour le mouvement Artisans du Monde. D'une part, parce qu'ils impliquent que soient tissées des relations directes entre militants et producteurs, alors que les circuits du

commerce équitable Nord-Sud sont aujourd'hui très intermédiés. D'autre part, parce qu'ils supposent que les militants réinvestissent et se réapproprient la relation aux producteurs. Sur ces deux points, l'enjeu est de passer d'un régime d'engagement fondé sur la délégation à un régime fondé sur l'*empowerment* des militants du commerce équitable (Dubuisson-Quellier et Lamine, 2008). Pour soutenir ce renforcement, la Fédération a publié en 2008 un guide qui compile des éléments de réflexion et des exemples concrets, internes et externes au mouvement. La question de la garantie y est particulièrement développée et le guide conseille aux groupes de s'inspirer de mécanismes participatifs, tels qu'ils sont développés dans le réseau Nature & Progrès, où les consommateurs visitent les exploitations des agriculteurs partenaires et engagent avec eux des démarches de dialogue et de progrès. Le mécanisme de garantie envisagé s'écarte alors de ceux qui se sont instaurés dans les filières internationales de commerce équitable, au moins alimentaires, plutôt basés sur des opérations certification expertes, vérifiant l'application de standards précis.⁴

Le commerce équitable Nord-Nord peut alors être envisagé au regard du miroir qu'il tend au commerce équitable Nord-Sud. Cette idée est clairement exprimée dans le guide de la Fédération, qui explique que l'établissement de relations équitables locales vise aussi à permettre aux militants de mieux réfléchir aux partenariats tissés au Sud.

« C'est aussi l'occasion de nous ré-interroger dans notre rapport avec les producteurs du sud. En effet, ces expériences peuvent être une forme d'apprentissage facile et de proximité pour les bénévoles Artisans du Monde de ce qu'est un partenariat avec des producteurs et, donc, une façon pour nous de questionner nos pratiques dans les filières "longues" sud-nord. » (Fédération Artisans du Monde, *Guide du partenariat commercial entre Artisans du Monde et des organisations de producteurs au Nord*, septembre 2008)

Immédiatement après ce passage, il est en outre écrit que « ces partenariats locaux peuvent aussi nous révéler la question des problèmes environnementaux et les remettre au cœur du débat de la solidarité internationale ainsi que nous interpeller sur nos modes de consommation » (*ibid.*). Ces quelques lignes ciblent les coûts environnementaux associés au transport des produits d'importation. Lors des réunions et des débats auxquels nous avons

⁴ Les premières expériences de commerce équitable Sud-Sud, développées en Amérique latine, tendent aussi à affirmer une priorité à des mécanismes de garantie participative. Cf. Wilkinson et Mascarenhas (2007).

assisté, les cas de la confiture, du riz, du miel et des jus de fruits vendus dans le réseau, quatre produits pour lesquels il existe des équivalents français, ont fréquemment été évoqués. Pour partie, les discussions portaient sur le dilemme entre justice environnementale et justice sociale qu'évoque Axel Gosseries (2005) : Faut-il cesser de soutenir des producteurs marginalisés afin de réduire l'impact écologique lié à l'importation de leurs produits ? Il n'existe pas de réponse simple à une telle question, autant parce qu'elle suppose de trancher entre des valeurs incommensurables (Le Velly, 2009), que parce que les bilans environnementaux des produits d'importation ne sont pas forcément moins bons que ceux des produits locaux (Born et Purcell, 2006). Les discussions portaient aussi sur un second dilemme, qui renvoie aux enjeux sur la nature de l'équité présentés dans la première partie : Faut-il cesser de soutenir les producteurs marginalisés des pays du Sud dès lors qu'il existe des producteurs locaux en situation de grande précarité qui offrent les mêmes biens ? Faut-il mener une politique de relocalisation, quitte à ce qu'elle puisse apparaître comme une forme de protectionnisme ou de « localisme défensif » (Hinrichs, 2003 ; Morgan, 2010) ? Nous l'avons vu, pour beaucoup de militants d'Artisans du Monde attachés à leur mission de soutien aux producteurs des pays du Sud, la réponse à de telles questions est plutôt négative. Mais, même pour ces derniers, ces interrogations suscitent plus de désarroi que de certitude, confirmant combien la thématique du commerce équitable Nord-Nord interpelle autant qu'elle prolonge le projet jusqu'ici porté par le mouvement Artisans du Monde.

BIBLIOGRAPHIE

Agrikoliansky, E.; Fillieule, O.; Mayer, N. (Eds.), 2005. *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris : Flammarion.

Ballet, J.; Carimentrand, A., 2010. Fair trade and the depersonalization of ethics. *Journal of Business Ethics*, online 3 août.

Benford, R.; Snow, D., 2001. Framing processes and social movements: an overview and assessment. *Annual review of sociology* 26: 611-639.

Born, B.; Purcell, M., 2006. Avoiding the local trap: scale and food systems in planning research. *Journal of Planning Education and Research* 26(2): 195–207.

Brown, S.; Getz, C., 2008. Towards domestic fair trade? Farm labor, food localism, and the “family scale” farm. *GeoJournal* 73(1): 11-22.

- Dubuisson-Quellier, S.; Lamine, C., 2008. Consumer involvement in fair trade and local food systems: delegation and empowerment regimes. *GeoJournal* 73(1): 55-65
- Gallerand, T., 2009. *Compromis et concurrence dans le rapport au sud des intervenants de la filière de commerce équitable d'Artisans du Monde : quelle éthique relationnelle ?*, mémoire de Master, Institut d'études politiques de Grenoble, Université Pierre Mendès France.
- Gamson, W., 1995. *Talking politics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Gardin, L., 2006. *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Ramonville: Erès.
- Gateau, M., 2010. Commerce équitable et économie solidaire : une imbrication qui ne va pas de soi. In X. Itçaina (Ed.), *La politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire* (p. 333-346), Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Gendron, C.; Bisailon, V.; Otero Rance, A.I., 2009. The institutionalization of fair trade: more than just a degraded form of social action. *Journal of Business Ethics* 86 (s1): 63-79.
- Goodman, M.K., 2004. Reading fair trade: political ecology, imaginary and the moral economy of fair trade foods. *Political geography* 23(7): 891-915.
- Gosseries, A., 2005. Qu'est-ce qu'un consommateur juste ? In F. Mertz (Ed), *Ethique et commerce. Réalités et illusions* (p. 7-43), Paris : L'Harmattan.
- Hinrichs, C., 2003. The practice and politics of food system localization. *Journal of rural studies* 19(1): 22-45.
- Jaffee, D.; Kloppenburg, J.R.; Monroy, M.B., 2004. Bringing the "moral charge" home: Fair trade within the north and within the south. *Rural Sociology* 69(2): 169-196.
- Lemay, J.-F., 2007. *Mouvements sociaux transnationaux: le partenariat de deux organisations de commerce équitable en France et au Pérou*, thèse de doctorat en anthropologie, Université Laval.
- Le Velly, R., 2006. Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché. *Revue française de sociologie* 47(2): 319-340.
- Le Velly, R., 2009. Quel commerce équitable pour quel développement durable ? *Innovations* 30: 99-113.
- Malidier, C., 2010. Les relations entre "Artisans du Monde" et les producteurs des pays du Sud : une éthique relationnelle est-elle envisageable ? *Cahiers Agricultures* 19(1): 5-10.

- Mathieu, L., 2002. Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux. *Revue française de science politique* 52(1): 75-100.
- Morgan, K., 2010. Local and green, global and fair: the ethical foodscape and the politics of care. *Environment and Planning A* 42(8): 1852-1867.
- Poncelet, M. (Dir.), 2005. *Un commerce équitable et durable entre marché et solidarité : diagnostic et perspectives. Rapport final*, Liège: Université de Liège.
- Renard, M.-C., 2003. Fair trade: quality, market and conventions. *Journal of rural studies* 19(1): 87-96.
- Robert-Demontrond, P., 2008. Mesurer le juste prix des produits issus d'une filière "commerce équitable local" : principes, enjeux et limites épistémologiques d'une approche. *Revue management et avenir* 20: 216-239.
- Robert-Demontrond, P.; Joyeau, A., 2007. Le label "commerce équitable" comme praxème : diversité des acteurs, diversification des significations. *Revue de l'organisation responsable* 2(2): 54-69.
- Thompson, E.P., 1971. The moral economy of the English crowd in the eighteenth century. *Past and Present* 50: 75-136.
- Thompson, E.P., 1993. The moral economy reviewed. In E.P. Thompson, *Customs in common, studies in traditional popular culture* (p. 259-351), New York: The New Press.
- Wilkinson, J.; Mascarenhas, G., 2007. Southern social movements and Fair Trade. In L.T. Reynolds, D. Murray & J. Wilkinson (Eds), *Fair trade. The challenge of transforming globalization* (p. 125-137), London: Routledge.